



Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 27 février 2025 à 20h

1. Appel

Présidence : Mme Ariane Gétaz

Présents : 37 membres sur 45

Excusé/es : Mmes & MM S. Bensaid, S. Bürer, L. Christinet, W. Leuba, A. Di Tullio, E. Felix, A. Hog et G.-A. Sutter. (8)

2. Communications de la Présidente.

La Présidente fait voter l'ajout de deux préavis municipaux 24/2005 et 25/2005 et une motion de D. Renaud. Ces ajouts sont acceptés à l'unanimité.

Le dépouillement de la votation du 9 février a été effectué avec le matériel Suissevote. L'expérience a été jugée très concluante.

3. Communications de la Municipalité.

- Démission de Mme F. Pasquier, préposée au contrôle des habitants. La Municipalité la remercie chaleureusement pour ses longues années de bons et loyaux services.
- L'avant-projet de la Loi sur les Communes (LC) est en consultation. Les conseillers/ères sont encouragés à remplir le formulaire reçu.
- L'ECA subventionnera une partie des coûts des travaux d'adduction d'eau.
- L'épicerie a trouvé un nouveau reprenneur, la réouverture est programmée pour avant l'été.
- Le 5 avril, Swiss Bike Repair tiendra atelier de réparation de vélos devant le bâtiment Christinet.
- En forêt, les chiens doivent être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet.
- L'horaire d'été du Centre du tri est entré en vigueur, l'ouverture le vendredi est de 17h à 19h de mars à octobre.
- Les travaux concernant le trottoir des Curtils Est est à l'enquête.

4. PV de la séance du 12 décembre 2024.

Le PV tel que modifié est accepté par 30 oui et 6 abstentions.

5. Préavis municipal N° 22/2024 : Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires. Rapports des Commissions des finances, ad hoc et vote.

Le Préavis municipal N° 22/2024 : Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires est accepté par 34 oui et 2 abstentions.

6. Préavis municipal N° 23/2024 : Adoption de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon. Rapport de la Commission ad hoc et vote.

Le Préavis municipal N°23/2024 : Adoption de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon est accepté à l'unanimité.

7. Dépôt du préavis municipal N° 24/2025 : Modification du nombre de conseillers communaux. Nomination de la Commission ad hoc.

Le préavis municipal N° 24/2025 : Modification du nombre de conseillers communaux est déposé.

Sont élus membres de la Commission ad hoc à l'unanimité MM P.-A. Rotzetta, D. La Gioia, M. Pécoud, E. Epple et O. Hog.

**8. Dépôt du préavis municipal N° 25/2025 : demande de crédit complémentaire au préavis n°7/2012 « Crédit d'étude pour la réfection de la traversée du village. »
Nomination des commissions des finances et ad hoc.**

Le préavis municipal N° 25/2025 : demande de crédit complémentaire au préavis n°7/2012 « Crédit d'étude pour la réfection de la traversée du village. » est déposé.

La CoFin est nommée.

Sont élus membres de la Commission ad hoc à l'unanimité MM Th. Pasquier, J.-J. Fasel, C.-L. Mégard-Mutézintaré, A. Lesage et D. Renaud.

9. Dépôt du préavis municipal N° 26/2025 : Modification de l'échelle des salaires bruts du règlement du personnel communal. Nomination de la Commission des finances.

Le préavis municipal N° 26/2025 : Modification de l'échelle des salaires bruts du règlement du personnel communal est déposé.

La Commission des finances est nommée.

10. Postulat de M Clerc : Pour une servitude conforme et praticable sur toute sa longueur.

Ce postulat est recevable. Le Conseil a accepté de le prendre en considération et l'a ensuite renvoyé à la Municipalité qui va rédiger un rapport y relatif.

11. Motion de M Renaud : Pour la présentation d'un préavis sur l'étude d'un projet global de construction d'une crèche et d'un parking souterrain sur la parcelle n°455.

Cette motion est recevable. Le Conseil a accepté de la prendre en considération et l'a ensuite renvoyée à la Municipalité qui doit rédiger une étude ou un projet de décision demandé.

12. Communications des délégués aux associations.

Région de Nyon : Les membres de la sous-région Jura-Lac s'étaient réunis le 26 février pour discuter des préavis à voter le 5 mars. Le recours contre l'investissement de TéléDôle a été refusé. Les travaux sur le centre d'accueil « Lapin blanc » peuvent démarrer cet été.

SDIS Gland-Serine : Il a été approuvé l'achat d'un nouveau véhicule pour remplacer l'actuel vieux de 25 ans.

13. Divers et propositions individuelles.

La Commune cherche un apprenti agent d'exploitation service de la voirie.

Le Vaud, le 28 février 2025

Pour le Conseil Communal



Ariane Gétaz
Présidente

Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164 & 165 LEDP.